



Château d'Angers, galerie de l'Apocalypse, site sur ©Philippe Barthé, centre des monuments nationaux

L'Apocalypse

d'Angers



Les Juges, sixième pièce, détails, ©Etienne Vouquet, Département de Maine et Loire

**Dossier
de presse**

Inscrite au registre
Mémoire du Monde
UNESCO
2023



CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

ANGERS VILLE
CULTURELLE





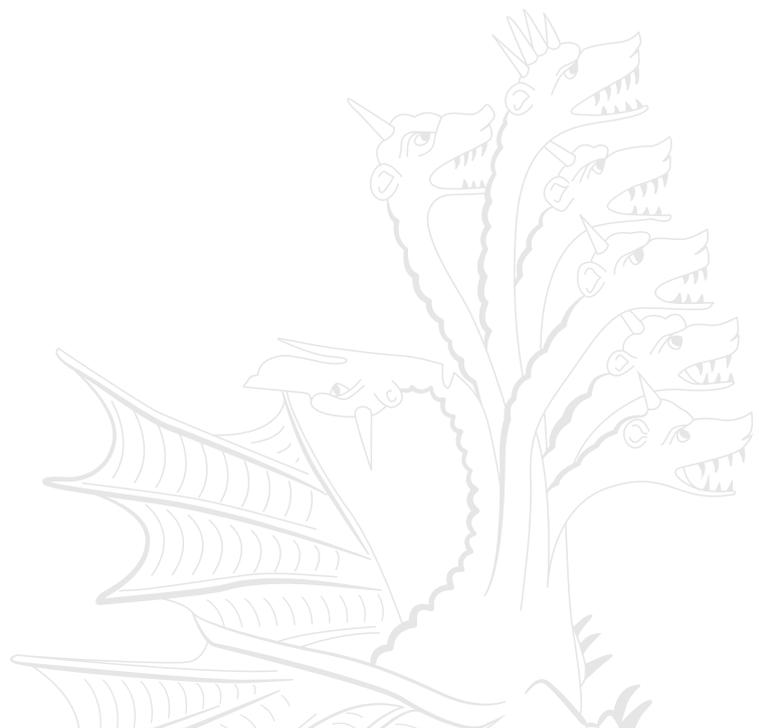
So

**La tapisserie
en chiffres**

4

Editorial

5



Les myrtilles de cavalliers, deuxième pièce, détail © Isabelle Guégan, DPAIC des pays de la Loire



mmmaire

6 L'Apocalypse d'Angers

- La plus ancienne et la plus grande tapisserie conservée au monde.
- Une tapisserie unique au monde
- Un témoignage incroyable du patrimoine de l'humanité
- Sa création
- Un objet accessible à tous
- Un patrimoine à protéger

12 Le programme Mémoire du monde

13 La candidature

14 Informations pratiques

15 Remerciements

16 Contact presse





Chateau d'Angers, galerie de l'Apocalypse, présentation 2017, © Frédéric Chabard, Ville d'Angers

La tapisserie en chiffres

14^{ème} siècle

4,5 mètres de hauteur

4 grands lecteurs

260 000 visiteurs par an

7 ans de tissage

6 chapitres

2 bêtes du Mal

100 mètres de long

75 scènes

5 à 7 fils de chaîne au centimètre



Composition d'une pièce de la tenture, quatrième pièce © Philippe Berthé, Centre des monuments nationaux

Éditorial

L'Apocalypse d'Angers est le patrimoine des Angevins et des Français. La voir figurer dans le registre Mémoire du monde de l'UNESCO est une grande fierté.

C'est le fruit d'une longue démarche de candidature initiée par Christophe Béchu et les services de la Ville et de l'État dès 2015.

L'inscription obtenue aujourd'hui vient récompenser un travail collectif. Elle nous permet d'inviter le grand public à venir découvrir cette œuvre au Domaine national du château d'Angers. Il s'agit maintenant de continuer à la faire vivre, à la protéger pour la transmettre, dans les meilleures conditions, aux générations futures.

Cette œuvre est le fruit de l'ambition de Louis I^{er}, duc d'Anjou, frère du roi de France, qui a su réunir les plus grands artistes et artisans du Moyen Âge pour illustrer le texte de *l'Apocalypse*.

Cette tenture est impressionnante par sa taille et son histoire. De plus de 100 mètres de long, elle revêt une importance mondiale en tant que dernier témoignage des grandes tapisseries médiévales. Il s'agit bien de la plus ancienne et la plus grande tapisserie conservée au monde.

Depuis sa création au XIV^e siècle, elle a donné à voir une nouvelle forme de fabrication proto-industrielle de tapisserie.

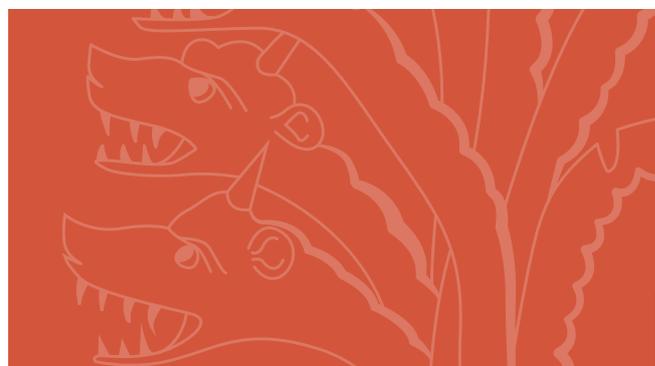
Copiée, jamais égale, elle continue d'inspirer les historiens et les artistes de la scène internationale.

Angers a la chance d'avoir ce patrimoine textile exceptionnel sur son territoire. À nous de contribuer à la faire rayonner désormais !

Jean-Marc VERCHÈRE,
Maire d'Angers



Saint-Jean devant le Christ. Fragments n°1. © Isabelle Cugéon, DRAC des Pays de la Loire



L'Apocalypse d'Angers

La plus ancienne et la plus grande tapisserie conservée au monde, inscrite au registre Mémoire du monde de l'UNESCO.



Les myrrodes de cavalliers, deuxième pièce, © Isabelle Cugéon, DnAC des Pays de la Loire

« Ce patrimoine revêt une importance internationale évidente car il englobe un certain nombre d'artisanats (peinture miniature manuscrite, nouvelles formes de tissage de tapisserie), un lien entre plusieurs cultures littéraires (des lectures attentives des Évangiles aux représentations publiques), qui était à l'origine accessible à une grande partie du public (par l'affichage dans un lieu public) et qui a connu un regain d'intérêt culturel et académique au cours des 200 dernières années.

Il est de taille monumentale et c'est le premier survivant d'une nouvelle forme de fabrication de tapisserie qui façonnera l'industrie à la fin du Moyen Âge et au début de la période moderne. Il a eu une histoire de conservation mouvementée, car les gardiens de la tapisserie aux XIX^e et XX^e siècles ont préjugé des expositions publiques de cette tapisserie à un vaste public international (dont trois Expositions Universelles).

[Si il est] regrettable que les gardiens de cette période n'aient pas compris les besoins de préservation de la tapisserie, l'impact que ce travail a eu sur un public international d'artistes, d'universitaires et du grand public est incroyablement significatif. »

Le Sous Comité du registre

Une tapisserie unique au monde

L'*Apocalypse* d'Angers (1375–1382) est gigantesque, elle mesurait à l'origine plus de 140 mètres de long. Elle affirme de façon novatrice les ambitions de Louis I^{er} d'Anjou par sa forme, son sujet et ses usages.

Organisée comme une bande dessinée, elle illustre le dernier livre de la Bible, son message se veut universel. Elle est conçue comme un nouveau média nomade et utilisée notamment lors de grandes cérémonies publiques. Louis I^{er} d'Anjou, devenu roi de Sicile et de Jérusalem, choisit la tapisserie monumentale pour exprimer ses ambitions princière pendant la guerre de Cent Ans entre Français et Anglais.

L'*Apocalypse* d'Angers est perçue d'emblée comme un modèle qui lance la production de tapisseries aux dimensions gigantesques dont elle est l'une des seules conservée aujourd'hui.

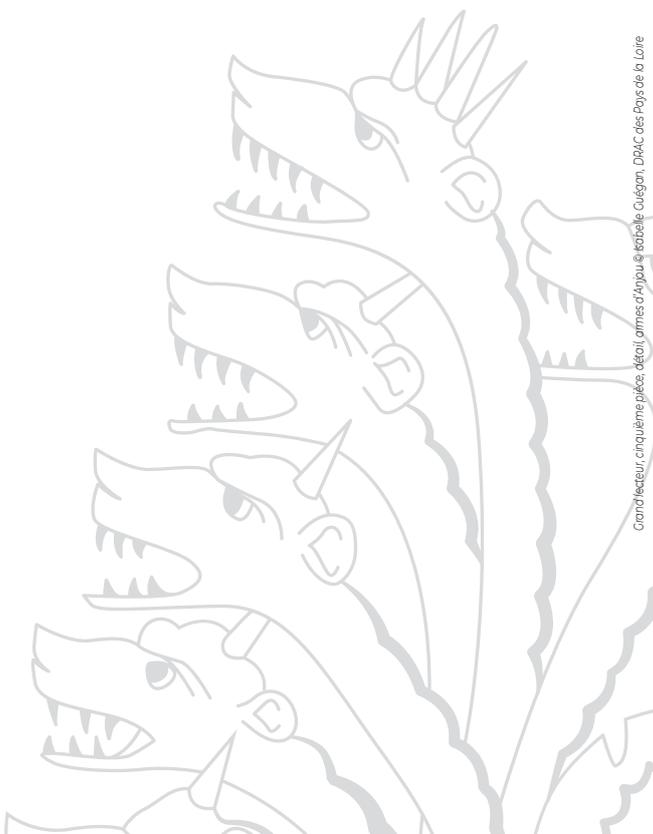
Sa technique « sans envers » et la finesse du tissage l'a rendu unique et irremplaçable.

Sa conservation à Angers depuis sa création a permis de préserver son **authenticité**.

L'inscription au registre Mémoire du monde soutient la redécouverte de l'originalité de ce prototype et encourage la réflexion sur sa préservation et sa médiation.



Croniqueur, quatrième pièce, détail, l'ornes d'Anjou © Isabelle Gouéon, DPAIC des Pays de la Loire



Un témoignage incroyable du patrimoine de l'humanité

La tenture apporte des connaissances déterminantes sur son époque : le contexte politique, la société médiévale et l'utilisation de la tapisserie de la fin du Moyen Âge :

- Réalisée pendant la guerre de Cent Ans, elle constitue une source originale pour cerner comment ses contemporains actualisent le texte biblique, le lisent et l'interprètent. La tenture de *L'Apocalypse* évoque clairement les catastrophes de son temps et manifeste les ambitions politiques et religieuses du duc d'Anjou.
- La commande de la tenture d'Angers lance une nouvelle organisation des ateliers textiles en raison de ses dimensions exceptionnelles. À partir de sa création se développe une course au gigantisme, dans la commande de tapisseries historiques - narratives par les princes d'Europe.

La tenture prend la forme d'un nouveau média dont elle est le prototype : c'est un manuscrit géant tissé qui voyage avec son commanditaire et s'accroche dans les rencontres diplomatiques pour servir ses projets politiques.

La tenture de *L'Apocalypse* est unique et a inspiré de nombreuses créations et réinterprétations médiévales et contemporaines. Elle est la seule représentation médiévale tissée conservée du texte de l'Apocalypse.

La tenture de *L'Apocalypse* est authentique, les nombreuses pertes et restaurations qu'elle a connues depuis le XIX^e siècle n'ont pas affecté sa composition générale, nous en conservons plus de 100 mètres de long.



La Bête de la mer, troisième pièce, détail/Isabelle Cuiégon, DRAC des Pays de la Loire.

Les acteurs de sa création



La chute de Babylone envahie par les démons, cinquième pièce. © Isabelle Cugéon, DDC des pays de la Loire

Des grands noms, les meilleurs artistes et artisans de l'époque ont participé :

- le commanditaire : Louis I^{er} duc d'Anjou (1339-1384), roi de Sicile et de Jérusalem et frère du roi de France Charles V (1338-1380), amateur d'art ; il est le plus grand collectionneur de tapisseries historiées ;
- le peintre cartonnier : Hennequin de Bruges ou Jean de Bondol, il est le peintre du roi de France ;
- le financier, maître d'œuvre : Nicolas Bataille, il organise et finance la mise en œuvre de la tenture ;
- le chef d'atelier : Robert Poisson, il traduit les modèles peints pour en faire une œuvre textile.

Comment lire cette bande dessinée du Moyen Âge :

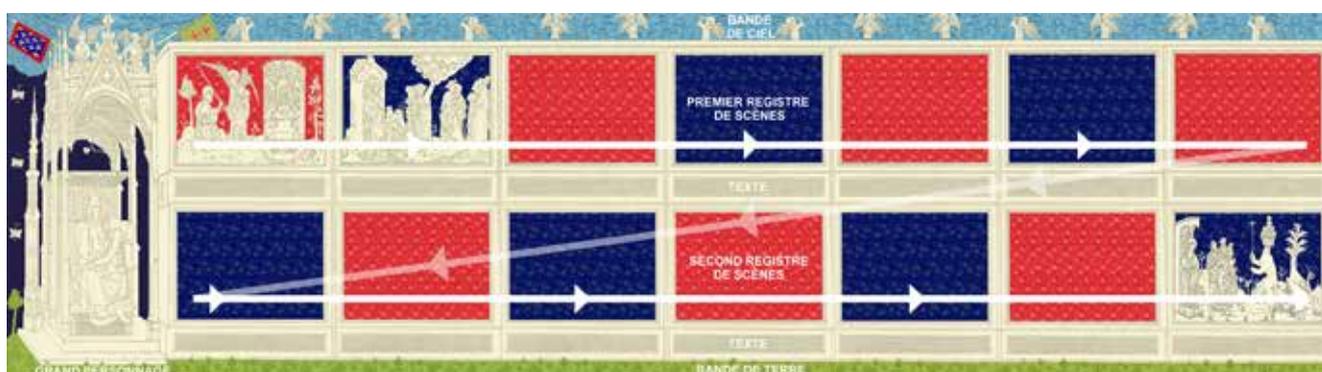
Cette tapisserie se lit comme une bande-dessinée, elle déroule une histoire sous forme de cases fermées. Chaque vignette raconte une partie de l'histoire qui est divisée en 6 chapitres (ou pièces). Un grand lecteur annonce chaque chapitre, c'est lui qui raconte l'histoire. Le protagoniste saint Jean est présent dans chaque vignette, il est le témoin de l'histoire qui est racontée et il participe au récit.

Au total on conserve 67 scènes ou vignettes sur les 84 d'origine.

Un ciel peuplé d'anges musiciens et une « bande de terre » ornée de végétaux encadrent la composition.

Il existait sous les scènes un commentaire du texte de Saint-Jean dont seuls quelques fragments sont conservés.

L'effet coloré de cet ensemble est extraordinaire, notamment dû aux couleurs des fonds alternativement bleu ou rouge.



Damien Perchiaux

L'Apocalypse

d'Angers

Un bien accessible à tous

La tenture de *L'Apocalypse* est présentée au Domaine national du château d'Angers. Elle est accessible au public 362 jours par an.

Le Domaine national du château d'Angers est géré par le Centre des monuments nationaux, établissement public administratif sous tutelle du ministère de la Culture. Il est, avec ses 260 000 visiteurs par an, le 9^e monument du réseau en termes de fréquentation. Le site accueille 75 % de visiteurs français, 25 % d'étrangers et près de 15 000 scolaires.

La visite des personnes handicapées est facilitée par des dispositifs audio, visuels et tactiles, l'aménagement de rampes d'accès et des outils de médiation accessibles. Pour les publics éloignés des pratiques culturelles, tarifs et activités sont adaptés.



Plus d'informations sur chateau-angers.fr



Achetez votre billet en ligne

Découverte individuelle ou pour les groupes :

- un document de visite en neuf langues,
- un audioguide en cinq langues et une version enfant,
- des visites commentées et conférences
- une exposition d'interprétation : L'Apocalypse comme si vous y étiez.

Activités pour le jeune public :

- en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, le service éducatif du château propose aux scolaires des visites ou des ateliers ainsi que des activités dédiées aux familles,
- Angers labellisée Ville d'art et d'histoire par le ministère de la Culture valorise en particulier la tenture de *L'Apocalypse* grâce à des ateliers avec des métiers à tisser pour initier à la pratique textile. Plus de 15 000 jeunes y ont été accueillis depuis 30 ans.

Des outils numériques à la disposition des publics :

- un espace introductif à la visite de la tapisserie comporte un film retraçant son histoire et présentant son contenu historique et narratif, https://www.youtube.com/watch?v=_r-cMfwS570
- une captation 360° de la galerie et une gigapixelisation de treize scènes, <https://www.google.com/culturalinstitute/beta/partner/chateau-d-angers>
- des visites à distance grâce à une captation HD 360°, <https://youtu.be/FHIVVq21Mus>
- réseaux sociaux :

@chateau.angers

@chateau_angers

Un patrimoine à protéger

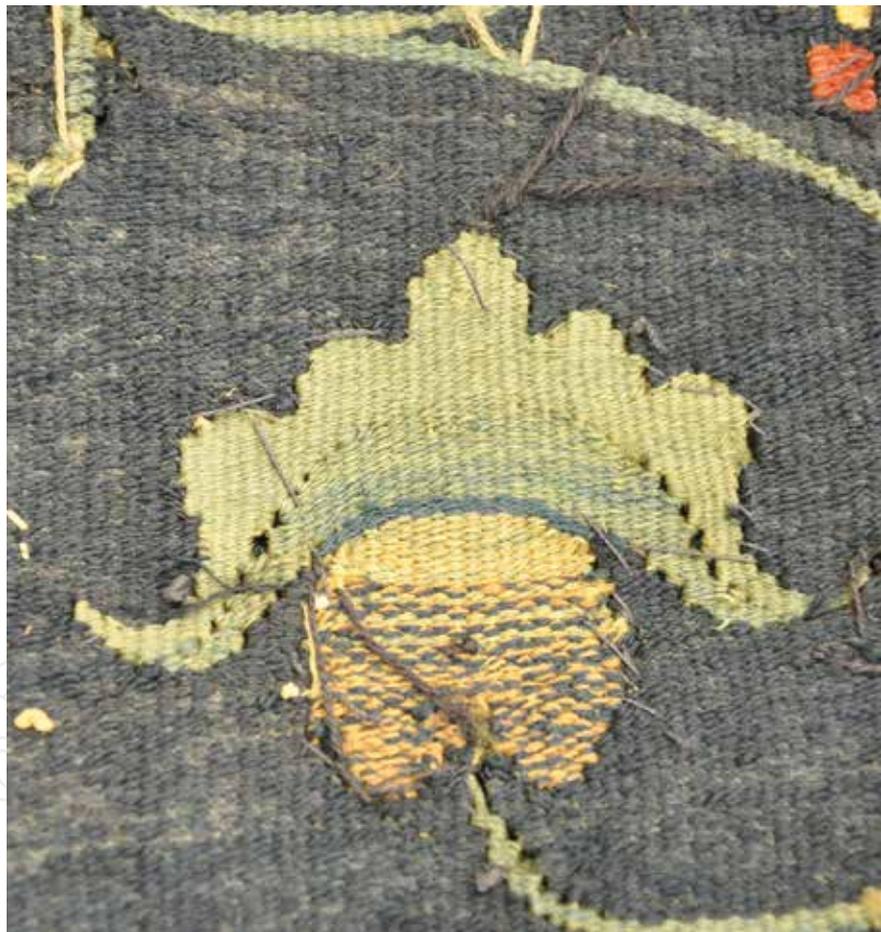
Devant la nécessité de connaître l'état de conservation de la tenture, une étude générale des tapisseries a été réalisée en 2016 par des restauratrices spécialisées dans le traitement des tapisseries. Leur observation a permis de cartographier les altérations, les restaurations anciennes et de décrire les techniques et les matériaux utilisés pour leur fabrication. L'état sanitaire et structurel, le taux d'empoussièremement de chaque tapisserie ont été consignés. Des mesures des taux d'éclairage ont été également réalisées. L'étude a permis de conclure que l'état sanitaire et structurel de la tenture était, d'une manière générale, médiocre. Les tissages présentent de nombreuses fragilités.

Une étude des doublures en place démontre leur inadéquation. Véritables squelettes des tapisseries, permettant de les soulager de leur propre poids et d'éviter les tensions, elles sont pourtant fondamentales pour la bonne conservation des tapisseries exposées. Quatre doublures ont été changées afin de faire un essai. Une étude complémentaire a été menée en juin 2021 afin de faire un point d'étape sur l'essai de changement de doublure, d'évaluer la pertinence de sa généralisation et de préciser la nécessité de consolider les parties les plus fragiles des tapisseries. Le protocole d'intervention est en cours de rédaction.

Premier saeu : le vainqueur ou cheval blanc, première scène, détail, restauration, eners, © Angers Patrimoine, Ville d'Angers



Les Juges, sixième pièce, détails, © Angers Patrimoine, Ville d'Angers



Le programme Mémoire du monde



L'UNESCO a mis en place le programme Mémoire du monde en 1992. Cette mise en œuvre est d'abord née de la prise de conscience de l'état de préservation alarmant du patrimoine documentaire et de la précarité de son accès dans différentes régions du monde. La guerre et les troubles sociaux, conjugués à une grave pénurie des ressources nécessaires aux activités de préservation et de conservation, ont ajouté à des difficultés vieilles de plusieurs siècles. D'importantes collections dans le monde ont souffert des dommages divers : pillage et dispersion, trafic illicite, destruction, locaux et financements inappropriés ont contribué à mettre ce patrimoine en péril. De nombreux documents ont disparu à jamais ; de nombreux autres sont en péril. Il arrive heureusement que des documents manquants réapparaissent.

Le programme Mémoire du monde répond à trois objectifs principaux :

- faciliter la conservation du patrimoine documentaire mondial avec les techniques les mieux appropriées ;
- aider à assurer un accès universel au patrimoine documentaire ;
- faire prendre conscience, partout dans le monde, de l'existence et de l'intérêt du patrimoine documentaire.

Biens inscrits au Registre Mémoire du monde en France :

2017

- Archives du Père Castor

2015

- Les spectacles de pantomimes lumineuses d'Emile Reynaud
- Mappa Mundi d'Albi
- Les archives de Louis Pasteur

2011

- Registre des bannières du Châtelet de Paris du règne de François 1^{er} (Archives nationales, Y9, France)
- Bibliothèque de Beatus Rhenanus

2009

- Bibliothèque de l'abbaye cistercienne de Clairvaux à l'époque de Pierre de Virey (1472),

2007

- Tapisserie de Bayeux – broderie - dite de la Reine Mathilde

2005

- Films Lumière
- L'appel du 18 juin 1940
- L'instauration du système métrique décimal, 1790-1837
- La Corvina (Bibliotheca Corviniana)

2003

- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789-1791)

La candidature

La Ville d'Angers, la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire et le Domaine national du château d'Angers, ont souhaité porter le projet de candidature auprès de l'UNESCO afin de poursuivre l'engagement dans la protection et la valorisation du patrimoine pour les générations futures.

Avancée du projet :

2015 - 2017

- Constitution d'un comité scientifique
- Mobilisation d'experts internationaux
- Rédaction du dossier

Novembre 2017

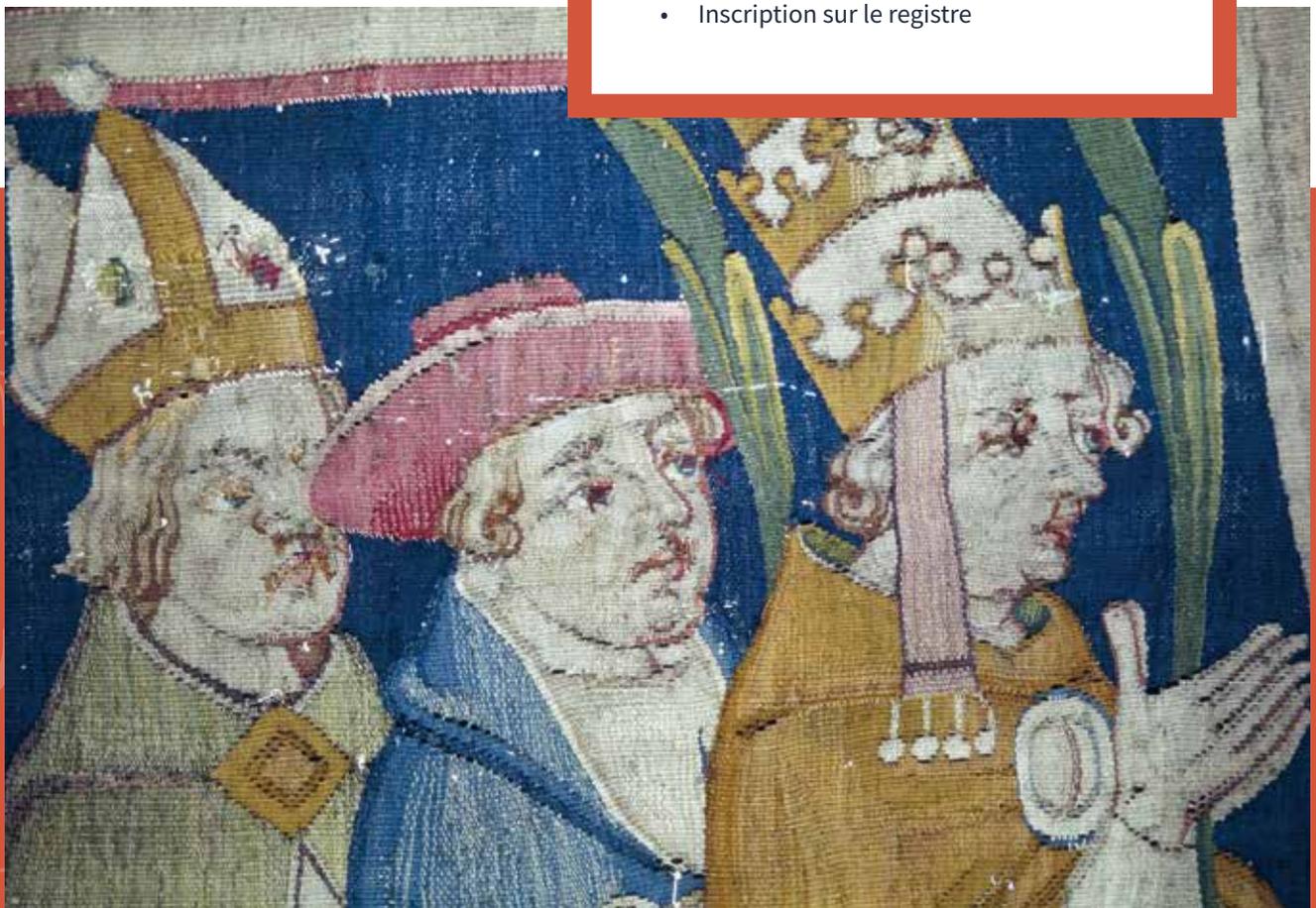
- Présentation du dossier de proposition d'inscription au registre international de la Mémoire du monde devant le comité national français - UNESCO
- Soutien de la candidature par l'État français.

Novembre 2021

- Dépôt du dossier d'inscription auprès du comité international de la Mémoire du monde - UNESCO

2022 - 2023

- Évaluation par les membres du comité international
- Inscription sur le registre



Informations pratiques

Le château

**Le Domaine national
du château d'Angers est ouvert
tous les jours de l'année
à l'exception des 1^{er} janvier,
1^{er} mai et 25 décembre.**

**Du 5 septembre au 30 avril,
de 10 h à 17 h 30
Sauf les 24 et 31 décembre
où le monument ferme
à 16 h 30.**

**Du 2 mai au 4 septembre
10 h-18 h 30**

Organiser votre venue à Angers

Réservation de séjours,
visites guidées :

**Destination Angers
Office de tourisme**
7, Place Kennedy
49000 Angers
02 41 23 50 00

*officedetourisme@
destination-angers.fr
angers-tourisme.com*

ACCÈS

**2, promenade du Bout-du-Monde
49100 Angers**
angers@monuments-nationaux.fr

En train

En TGV : *www.sncf.com*

En TER : *www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire*

puis 10 minutes de la gare.

En voiture

Du Mans : A 11 ou N 23 vers Nantes //

De Nantes : A 11 ou N 23 vers Le Mans //

De Tours : A 85 puis A 11 vers Nantes //

De Rennes : N 157 jusqu'à Laval,
puis N 162 jusqu'à Angers

TARIFS

Individuel : 9,50 €

Groupe : 7,50 €

Gratuité

- > **Moins de 18 ans**
(en individuels ; hors groupes scolaires
et extrascolaires)
- > **18-25 ans** ressortissants des pays
de l'Union européenne ou résidents réguliers
sur le territoire européen et EEE
(en individuels ; hors groupes étudiants)
- > **Personne handicapée** et son accompagnateur
- > **Demandeur d'emploi**
(sur présentation d'une attestation
de moins de 6 mois)
- > **Pass éducation**
(en cours de validité et avec photo)
- > **Étudiants** de l'Université d'Angers porteurs
de la « Carte Culture »
- > **Le premier dimanche** des mois de novembre,
décembre, janvier, février et mars.

**Voir toutes les gratuités du Centre des monuments
nationaux.**

Remerciements

Le dossier a été porté par la Ville d'Angers, la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire et le Domaine national du château d'Angers.

Jean-Marc Verchère, tient à remercier l'ensemble des contributeurs :

La DRAC des Pays de la Loire

Le Domaine national du château d'Angers

Le centre des monuments nationaux

Le département de Maine et Loire

La Région des Pays de la Loire



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX**



**RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou



Contact *presse*

Service des Relations Presse
Ville d'Angers / Angers Loire Métropole
Bruno Dos Santos
02 41 05 47 21
@Presse_Angers
relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.fr>